



Ligue Football Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

COMMISSION RÉGIONALE FÉMININE GESTION DES COMPÉTITIONS

Procès-Verbal du 29 novembre 2018

Le jeudi 29 novembre 2018 à 18h00, la Commission Régionale Féminine - gestion des compétitions s'est réunie pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1- Gestion des compétitions

- 1.1 Enregistrement des feuilles de matchs et des résultats
- 1.2 Réserve sur feuille de match, réclamations, évocations et décisions
- 1.3 Classements

2- Note d'information

MEMBRES PRESENTS	MEMBRES ABSENTS EXCUSES
Mme JOSEPH Sonia	Mr SARMENTO Emilio
Mme A-HORTH Armide	
Mme SILEBERT Rolande	
Mr GLORIE Jean-Claude	
Mme KWASIBA Sylvie	
Mr KNIGHTS Dexter	

1.1 Enregistrement des feuilles de matchs et des résultats

Championnat - Poule Centre

6 ^{ème} JOURNEE			
Date	Match	Score	Observations
24/11/18	OLYMPIQUE DE CAYENNE-YANA SPORT ELITE ACADEMY	4-1	RAS
25/11/18	LOYOLA OC-KOUROU FC	3-3	RAS
25/11/18	ASC REMIRE-AS DYNAMO DE SOULA	-	Match reporté

6 ^{ème} JOURNEE			
Date	Match	Score	Observations
24/11/18	FC MAYANDE-ASC AWONSA	-	Feuille de match manquante
24/11/18	EJ BALATE-COSMA FOOT	2-3	RAS

1.2 Réserve sur feuille de match, réclamations, évocations et décisions

1 ^{ère} JOURNEE			
Date	Match	Score	Observations
07/10/18	ASC BALATE – ASC AWOMSA	-	Instance : réserves ASC AWOMSA et ASC BALATE
3 ^{ème} JOURNEE			
Date	Match	Score	Observations
04/11/18	OLYMPIQUE DE CAYENNE-KOUROU FC	-	En instance (C.R. Arbitrage)

1.3 Classements-

POULE CENTRE

Classement général à la 6 ^{ème} journée							
Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC
1 KOUROU FC	18,00	5	4	1	0	26	6
2 LOYOLA OC	18,00	5	4	1	0	20	2
3 ASC REMIRE	10,00	4	2	0	2	10	10
4 AS DYNAMO DE SOULA	7,00	4	1	0	3	4	10
5 OLYMPIQUE DE CAYENNE	7,00	4	1	0	3	3	25
6 YANA SPORT ELITE ACAD...	4,00	4	0	0	4	6	16

POULE OUEST

Classement général à la 6 ^{ème} journée							
Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC
1 ASC BALATE	12,00	3	3	0	0	10	3
2 ASC AWOMSA	12,00	3	3	0	0	15	9
3 COSMA FOOT	11,00	5	2	0	3	11	9
4 FC MAYANDE	9,00	3	2	0	1	7	4
5 ASC OUEST	7,00	4	1	0	3	3	12
6 EJ BALATE	4,00	4	0	0	4	8	17

2-Note d'information

Article 87 : Etablissement et Transmission de feuille de match

87-4. Le club recevant est chargé du dépôt de l'original de la feuille de match au secrétariat de la Ligue contre récépissé. **Le délai est de soixante-douze (72) heures ouvrés après la rencontre. Les clubs pourront faire parvenir une copie de la feuille de match dans le délai sus mentionné par télécopie ou courriel.** A la demande de la commission compétente, le club devra être en mesure de produire un accusé de réception de son envoi. **L'original devra être alors déposé au plus tard huit jours après le match au secrétariat de la ligue.**

Fin de séance à 19h00.

Secrétaire de séance

Sylvie KWASIBA

Présidente de séance

Armide A-HORTH